

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA C.T.R. GYMNASTIQUE
du 23 septembre 2015 à Récamier (Paris)**

Membres CTR Présents : Lionel CASSES (Président du CDR, VILLECRESNES 94), Ludovic TREZIERES (Délégué 78 et Délégué Régional), Rémi CALLEGARI (Responsable CTR), Sébastien DESMOTS (CTR, 78), Christopher CHERON (CTR, OSNY 95), Nadia BIASLI (CTR, ASNIERES 92), Patrick THAVIOT (CTR, ATHIS MONS 91), Florian ALBERTALLI (CTR, RUNGIS 94), Christelle JIMENEZ (CTR, YERRES 91), Daniel REITER (CTR, RUNGIS 94), Manon CHAIX (CTR, CHAMPIGNY 94)

Membres CTR Absents excusés : Christine COURSIER (CTR, BRUNOY 91), Thomas PIARULLI (CTR, RUNGIS 94), Isabelle PRUDENT (CTR, ASNIERES 92), Isabelle D'HAUSSY (CTR, ASNIERES 92), Mustapha TIZMI (CTR, PLAISIR 78), Anne-France DUPAY (CTR, MONTEREAU 77), Rachel LETOURNEAU (CTR, MONTEREAU 77), Elisabeth DELAMOYE (CTR, ORSAY 91), Audrey VAILLANT (CTR, BRIE 77), Elodie DELIVRY (CTR, GONESSE 95), Pascal LOQUIEN (CTR, ERAGNY 95), Philippe REFORT (US VAIRES 77)

Correspondants des clubs : Océane APERE (ANDRESY 78), Sonia BENHENIA (CHILLY-MORANGIS 91), Frédéric PALU BERGEROU (RUNGIS 94), Bertrand CROCHU (HOUILLES – CHATOU 78), Michèle DUPEU & Carole PAPROCKI (GARGENVILLE 78), Ysabelle TESSIER-TOURET (VOISINS LE BRETONNEUX 78) Virginie DUMONT (CHAMPS 77), Patrick RONGION (PONTOISE 95)

Ouverture de la séance : 20h15

Gérard HOUDRAY, membre du Comité Directeur Régional, en charge du suivi de l'activité GYM est excusé.

Sommaire

1. Communication	2
2. Présentation des modifications - juillet 2015	2
2.1. Organisation des équipes	2
2.2. Tenue des juges.....	2
2.3. Rappel concernant les licences	2
2.4. Montées – Descentes : saison 2015-2016	2
2.5. Demandes de dérogation	2
2.6. Catégories d'âges	3
3. Jugement féminin : rappels sur le fonctionnement	3
4. Aménagements régionaux	4
4.1. Règlement régional concernant les juges	4
4.2. Règlement régional concernant la tenue des gymnastes	4
5. Projet Petite Enfance.....	4
6. Projet cahier des charges.....	5
7. Saison 2015-2016	5
7.1. FORMATIONS	5
7.2. Compétitions TRAMPOLINE.....	5
7.3. Compétitions GYMNASTIQUE.....	5
8. Questions diverses.....	6

1. Communication

Il est rappelé qu'il existe deux sites Internet :

- www.ufolepgym.com : pour toutes les parutions nationales (montées/descentes, modifications, dossiers, brochure, etc.)
- www.ufolep-idf.org : pour toutes les parutions régionales > Commissions sportives > Gym (compte rendu, programmes régionaux tremplins et imposés, cahier des charges, etc.)
Ce site contiendra très prochainement une partie pour les annonces de clubs (recherche entraîneurs notamment).

2. Présentation des modifications - juillet 2015

2.1. Organisation des équipes

Les changements d'une composition d'équipe sont limités à 2 gymnastes", entre sa phase de qualification et la finale :

- Demi-finales → finales nationales
- Région → finales jeunes

La règle concernant la gymnaste la plus âgée a disparu. Il est possible pour un entraîneur de "choisir" la catégorie (ex : 5 filles de 11 ans peuvent s'engager en "7-12 ans" ou "11-15 ans" ou "11 ans et +")

2.2. Tenue des juges

Les juges devront porter une tenue civile correcte avec haut blanc uni (polo ou chemise pour les masculins) et bas noir ou bleu marine. Débardeur fines bretelles interdits. Tenue sportive non autorisée. Toutefois, en finale, si les conditions vestimentaires ne sont pas conformes, des polos fournis par notre partenaire pourront être mis à la disposition des juges (dans la mesure du possible).

2.3. Rappel concernant les licences

Le règlement national UFOLEP définit les règles en matière de prise de licence et de participation aux compétitions. Voici quelques rappels :

Règlement financier (art 3)

La licence est unique. Un adhérent ne peut être titulaire que d'une seule licence UFOLEP.

Règlement financier (art 6-C)

Pour prendre part aux différentes épreuves nationales organisées par l'UFOLEP, il faut être amateur et titulaire d'une licence UFOLEP régulièrement homologuée depuis au moins :

8 jours avant la première phase qualificative départementale

2.4. Montées – Descentes : saison 2015-2016

Les règles de montées-descentes sont parues au cont@ct et disponibles sur le site national. Vous y trouverez également la liste des équipes concernées par l'obligation de monter.

Pensez à vérifier que vos gymnastes ne sont pas concernés par ces règles.

2.5. Demandes de dérogation

Elles sont à adresser par courriel à votre département, qui transmettra après validation à la CNS :
avant le 31 octobre 2015.

Il est possible pour les clubs de mettre en copie la CNS – cns@ufolepgym.com

Vous devez **obligatoirement utiliser le formulaire type** et **passer par votre département**, autrement votre demande ne sera pas traitée.

Les règles et formulaires sont disponibles sur le site national www.ufolepgym.com

2.6. Catégories d'âges

Pour rappel, voici le tableau de la brochure concernant les catégories d'âge.

Un tableau récapitulatif est également transmis aux clubs par la région et disponible sur le site régional.

Il permet notamment de vérifier les années de naissance des gymnastes par rapport aux catégories pour éviter les erreurs d'engagements encore présentes chaque saison.

catégories	saison 2014-2015	saison 2015-2016
7-8 ans	2007 à 2006	2008 à 2007
7-10 ans	2007 à 2004	2008 à 2005
7-12 ans	2007 à 2002	2008 à 2003
8-12 ans	2006 à 2002	2007 à 2003
9-12 ans	2005 à 2002	2006 à 2003
7-14 ans	2007 à 2000	2008 à 2001
8-14 ans	2006 à 2000	2007 à 2001
9-14 ans	2005 à 2000	2006 à 2001
11-15 ans	2003 à 1999	2004 à 2000
11-16 ans	2003 à 1998	2004 à 1999
11-18 ans	2003 à 1996	2004 à 1997
14-18 ans	2000 à 1996	2001 à 1997
11 ans et +	2003 et avant	2004 et avant

3. Jugement féminin : rappels sur le fonctionnement

Christopher CHERON est le référent et responsable des juges au titre de la région. Il est notamment en charge du lien entre notre région et les responsables du groupe 1 et du National.

Il est assisté dans cette mission par Audrey DOQUOY qui s'occupe plus particulièrement du 77-91-94.

Lors de modifications majeures concernant le jugement, ils ont la charge d'informer et/ou de former tous les référents des départements. Ils peuvent organiser, comme ce fut encore le cas cette saison, des journées d'informations s'adressant aux référents, entraîneurs et juges des clubs de la région.

Au référent de chaque département d'en informer ses juges et d'organiser au mieux ces rencontres.

Christopher et Audrey sont en charge de contrôler que tous les départements de l'Ile-de-France sont en phase, de corriger éventuellement les écarts, pour ne pas se retrouver en difficulté sur les échelons du Groupe 1 et du National.

Chaque CTD désigne un référent responsable des juges :

CTD77	Audrey DOQUOY	mail : audreyvaillant@hotmail.fr	tel : 06-22-34-39-91
	Julia DIDIER	mail : julia.didier@hotmail.fr	tel : 06.43.39.02.02
CTD78	Mélanie POULAIN	mail : alliancededreuxgym@yahoo.fr	tel : 06.14.94.48.31
CTD91	Nadège GUILLEMIN	mail : nadege.guillemine@gmail.com	tel : 06.58.55.20.50
CTD94	Jennifer BOYER	mail : jennifer.boyer94@gmail.com	tel : 06 73 19 98 79
CTD95	Nadia BIASLI	mail : nadia.biasli@gmail.com	tel : 06 99 87 18 78
	Elodie DELIVRY	mail : dilya972_9@hotmail.fr	tel : 06 03 99 57 91

Ces référents sont les seuls et uniques interlocuteurs de Christopher et Audrey :

- Ils transmettent à leur département (clubs et juges) les informations de la région ou du national.
- Ils gèrent tous les juges de leur département et constituent une équipe de formateurs avec pour objectifs les formations de juges et l'organisation des jugements lors des compétitions sur leur département.
- Ils doivent organiser les formations de juges BF10 ainsi que l'examen et transmettre à Christopher la date afin de recevoir suffisamment tôt les vidéos et QCM nécessaires.

Les contenus sont fournis par le national (Christelle GUARINI) via Christopher qui vérifie avec Audrey la qualité des vidéos et les notes de bases.

Il est important qu'ils soient en contact avec Christopher ou Audrey pour organiser au mieux cet examen.

Les résultats doivent lui (ou elle) parvenir pour consolidation avant transmission à Christelle GUARINI.

- Le référent peut, par délégation de la région, organiser des formations BF2O ou BF2O opt3. Dans ce cas, le jour de l'examen, Christopher CHERON ou Audrey VAILLANT peuvent être présents pour le valider.
 - Concernant les compétitions départementales, c'est au référent départemental de désigner ses responsables juges qui seront les garants du bon déroulement des compétitions. Ils doivent, éventuellement ensemble, organiser la réunion des juges, constituer les tables de juges, et valider les jugements après compétition sur l'application internet. Ils ont pour cela accès au listing des juges de leur département (se rapprocher de Sébastien si ce n'est pas le cas).
 - Concernant les compétitions régionales, la CTR (en accord avec Christopher et Audrey) délègue au référent du département organisateur la désignation des responsables juges qui interviendront sur les plateaux, en présence ou non de Christopher et Audrey.
- En cas de difficultés, Christopher et Audrey doivent en être informé dès que possible.

Sous la responsabilité de Christelle GUARINI, il pourra en être de même lors d'organisations de demi-finales ou de finales Jeunes dans le département support.

4. Aménagements régionaux

4.1. Règlement régional concernant les juges

Après la relance concernant le projet de valorisation des juges (amorcé il y a quelques années par des points bonus offerts au gymnastes-juges), la majorité des membres présents ont retenu une proposition visant à pénaliser les clubs n'ayant pas fait les efforts de formation nécessaires afin d'avoir suffisamment de juges par rapport à leur nombre d'équipes engagées.

Sébastien DESMOTS prépare le texte qui sera validé par la CTR.

Celui-ci fera l'objet d'un envoi prochainement

Il est néanmoins rappelé aux clubs l'importance, et même l'obligation, de garantir un nombre de juges en adéquation avec le nombre d'équipes engagées ainsi que leur niveau.

4.2. Règlement régional concernant la tenue des gymnastes

Afin de permettre aux filles de pouvoir pratiquer comme elles le souhaitent la gymnastique en compétition, la proposition de permettre un "shorty" sur nos phases régionales est retenue.

Sébastien DESMOTS prépare le texte qui sera validé par la CTR.

Celui-ci fera l'objet d'un envoi prochainement

5. Projet Petite Enfance

Le programme TREMPLIN semble satisfaire le plus grand nombre, mais une évolution est proposée cette saison par Sébastien DESMOTS.

Suite à des remarques sur l'an dernier ainsi qu'à des échanges avec d'autres régions, il est proposé :

- de **n'autoriser qu'un seul saut**. Presque tous les retards sont dus au saut. A ce niveau, un passage est presque aussi long qu'un agrès. Un 2^{ème} passage x 9 gymnastes, avec éventuellement deux groupes sur le même saut, sont des facteurs de retard importants. De plus, à 90% les gymnastes présentent le même saut, réalisé de la même manière.
- au saut de revoir la note "dynamisme" (notée 0 / 0,5 / 1) qui n'est pas du tout évidente car à part de rares exceptions, les envols et le dynamisme sont presque absents. Il est donc proposé de la transformer par une note de course qui pourrait être de la forme :
 - course chronométrée. Départ obligatoire à 15 mètres par exemple. Si le gymnaste arrive sur le tremplin en moins de 10 secondes (c'est un exemple) il a 1 pt, entre 10 et 15 secondes (toujours un exemple) il a 0,5 et enfin plus de 15 secondes il a 0.

- appréciation : le juge évalue la course sur la vitesse, l'accélération, la gestuelle, etc.

Le programme tremplin sert à préparer aux niveaux de compétition de la brochure, et un travail accentué sur la course peut permettre une meilleure évolution par la suite.

L'évaluation générale permet de ne pas passer trop de temps non plus sur le travail de la course et est facilement compréhensible pour les gymnastes eux-mêmes ("plus tu course vite, mieux sera ton niveau") et leurs parents.

Les programmes "petite enfance" (tremplin et enchainements) sont sur le site régional.

6. Projet cahier des charges

Présentation transmise aux membres de la CTR par Sébastien DESMOTS

Le cahier des charges est finalisé.

Le document sera en téléchargement sur le site régional et transmis aux clubs organisateurs

7. Saison 2015-2016

7.1. FORMATIONS

Le récapitulatif des formations 2015-2016 proposées par tous les départements a été transmis à tous les clubs par mail. Il est consultable sur le site régional.

7.2. Compétitions TRAMPOLINE

Les lieux des compétitions ne sont pas encore définis :

Critérium Régional Individuel :	les 9 et 10 avril 2016	
Critérium Régional Equipes et Synchrones :	le 20 mars 2016	
Finales Interrégionales	le 21 mai 2016	
Finales Nationales :	les 4 et 5 juin 2016	RUNGIS – CHEVILLY

7.3. Compétitions GYMNASTIQUE

Pour rappel, l'an dernier nous avons limité les "grosses journées jugement", en prenant malgré tout l'ensemble des équipes N6 et N5 en régional A.

Les qualifications en régional A cette saison devrait donc être limitées afin de réduire les longues journées.

9 clubs déclarés, pour 8 candidatures par rapport aux 9 compétitions à organiser :

- N4 et - GAF & GAM → CHILLY-MORANGIS
- N6 N5 GAF EST → ARPAJON
- N6 N5 GAF OUEST → VOISINS - GONESSE
- N6 N5 GAM & N4 GAF → NIL
- N8 N7 GAF EST → VILLENEUVE SUR YONNE
- N8 N7 GAF OUEST → VOISINS - PONTOISE
- FINALES REGIONALES → TORCY
- PETITE ENFANCE → CHAMPS SUR MARNE
- ½ FINALES → VAIRES SUR MARNE

Le calendrier suivant est mis en place :

23/09/2015

Samedi	12-mars-16	NIV 4 ET - GAF / GAM	91
Dimanche	13-mars-16	CHILLY-MORANGIS	
Samedi	19-mars-16	N6 N5 N4 GAF / N6 & N5 GAM	95
Dimanche	20-mars-16	GARGENVILLE	
Samedi	26-mars-16	N6 N5 GAF OUEST	95
Dimanche	27-mars-16	LES CLAYES	
Samedi	26-mars-16	N6 N5 GAF EST	91
Dimanche	27-mars-16	ARPAJON	
Samedi	2-avr-16	NIV 8 ET 7 OUEST	78
Dimanche	3-avr-16	PONTOISE	
Samedi	2-avr-16	NIV 8 ET 7 - EST	77
Dimanche	3-avr-16	VILLENEUVE SUR YONNE	
Samedi	9-avr-16	PETITE ENFANCE EST	77
Dimanche	10-avr-16	CHAMPS	
Samedi	7-mai-16	PETITE ENFANCE OUEST	78
Dimanche	8-mai-16	MANTES LA VILLE	
Samedi	15-mai-16	FINALES JEUNES	59
Dimanche	16-mai-16		
Samedi	15-mai	1/2 FINALES	77
Dimanche	16-mai	VAIRES SUR MARNE	
Samedi	28-mai-16	FINALES REGIONALES	77
Dimanche	29-mai-16	TORCY	
Samedi	4-juin-15	FINALES NATIONALES GYM	94
Dimanche	5-juin-15	RUNGIS / CHEVILLY LA RUE	

Depuis 2005, tous les départements de l'Ile-de-France (77, 78, 91, 94, 95) ont été en capacité d'organiser, soit des finales Inter (jeunes), soit des demi-finales. Pour anticiper au maximum l'organisation de ces compétitions, la CTR a proposé (à compter de cette saison) d'établir une rotation entre les 5 départements.

Les comités directeurs de chaque département pourront valider les candidatures au plus tôt, en envoyant leur dossier au national avant juin de la saison précédente. La candidature officialisée sera alors au calendrier régional lors de la réunion de RECAMIER en septembre.

Sachant que le club de Vaires-sur-Marne (77) est candidat depuis 2 ans pour organiser les demi-finales de 2016 et que le Comité directeur du 77 a donné son accord en septembre 2014, le 95 est candidat pour 2017. La rotation suivante est donc validée :

- | | | | | |
|--------|---------|------------------|---|-------------------------|
| - 2016 | Dept 77 | → ½ finales | → | VAIRES SUR MARNE |
| - 2017 | Dept 95 | → Finales Jeunes | → | PONTOISE |
| - 2018 | Dept 78 | → ½ finales | | |
| - 2019 | Dept 91 | → Finales Jeunes | | |
| - 2020 | Dept 94 | → ½ finales | | |

8. Questions diverses

Secrétaire régionale de l'UFOLEP Ile de France - mail : contact@ufolep-idf.org - tel : 01 30 54 71 53

La séance est levée à 22h30

La prochaine réunion CTR aura lieu la semaine 2 de 2016